



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 février 2025

STUPÉFACTION À ROMONT : LA DROITE CASSE LA CONCORDANCE

Lors de sa séance du 13 février, le Conseil général de Romont a, entre autres, repourvu par élection sa Présidence et sa Vice-présidence. Cette procédure est habituellement tacite - un acte de pure routine. Mais ce ne fut pas le cas cette fois-ci.

En conformité avec le principe de tournus qui régit cette élection, Olivier Marillier, présenté par l'UDC, a été élu tacitement à la Présidence.

Selon la coutume, il devait en aller de même pour l'élection à la Vice-présidence. Le tournus voulait qu'elle revienne aux Vert-e-s, qui ont mis en lice leur coordinateur, Luc Bardet.

À la surprise générale, le groupe Horizons Nouveaux a lancé une offensive destinée à briser la concordance : il a jeté le gant dans l'arène et proposé l'élection d'un membre de son parti Jean-Baptiste Morel.

Au vote, le candidat d'Horizons Nouveaux, soutenu par la droite, a été élu par 26 voix, alors que Luc Bardet recueillait 18 suffrages.

Les Vert-e-s considèrent cette rupture de la concordance comme hautement regrettable : en une période où la Commune se trouve confrontée à des défis financiers considérables, on attend des partis politiques qu'ils œuvrent dans un esprit de consensus et non qu'ils développent des actions clivantes, semant la discorde au lieu de favoriser la concorde. Car il s'agit de rassembler les citoyennes et citoyens autour de leurs autorités. Il incombera aux auteurs de cette manœuvre d'en assumer les conséquences. Pour leur part, les Vert-e-s continueront à s'investir de manière responsable et constructive dans la politique locale.

Renseignements :

Luc Bardet, conseiller général, coordinateur du groupe Les Vert-e-s de Romont, tél. +41 79 449 91 21, luc.bardet@verts-fr.ch

LES VERT-E-S GLÂNE-VEVEYSE

C/O DAPHNE ROULIN - LE CRIBLET 56 - 1748 TORNAY-LE-GRAND